



N°22
30/07/2026



Animateurs filières

Céréales à paille / Maïs

Philippe MOUQUOT / **CDA 33**
p.mouquot@gironde.chambagri.fr

Suppléance : ARVALIS
t.sidisaid@arvalis.fr

Oléagineux

Quentin LAMBERT / **Terres Inovia**
q.lambert@terresinovia.fr

Prairies

Marie-Claude MAREAUX / **CDA 64**
mc.mareaux@pa.chambagri.fr

Directeur de publication

Bernard LAYRE
Président de la Chambre Régionale
Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Supervision site de Poitiers

La stratégie

écophyto 2030

Réduire et améliorer
l'utilisation des phytos

**Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.**

**Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Grandes
cultures N°X du JJ/MM/AA »**



Edition **Aquitaine**

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [formulaire d'abonnement au BSV](#)

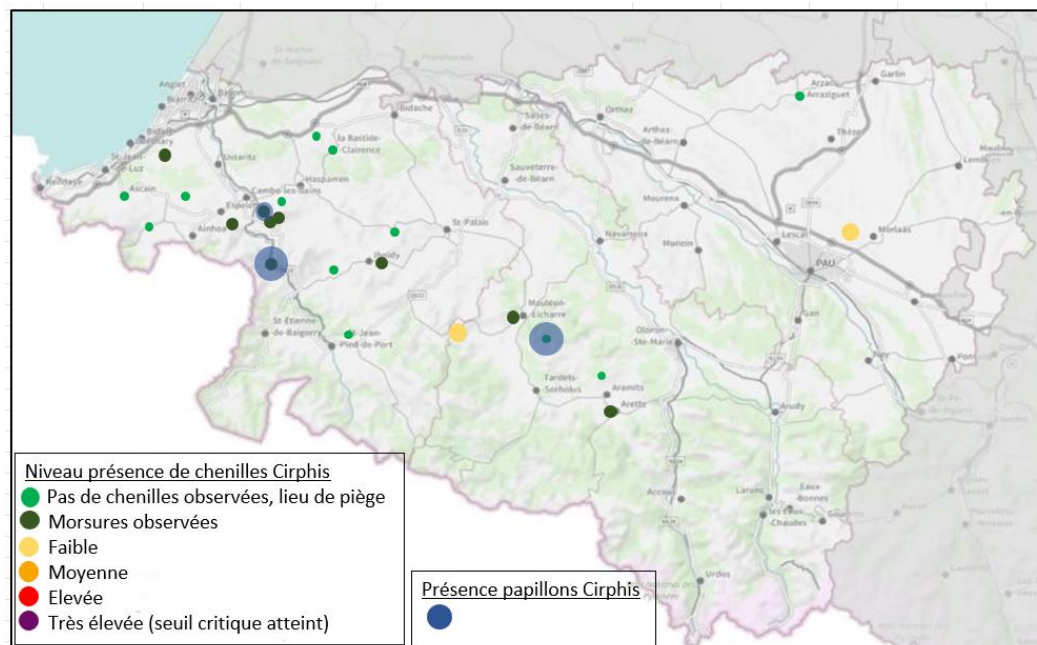
Ce qu'il faut retenir

Prairies

- Observation de larves de cirphis à un stade avancé et en faible densité à JUXUE et sur maïs à côté de PAU.
- Quelques papillons captés à ROQUIAGUE, BIDARRAY et CAMBO-LES-BAINS.

Cirphis - Les observations de la semaine

La tournée de ce lundi est résumée par la carte ci-dessous :



Niveaux de présence des chenilles et papillons cirphis le 27 juillet 2026 (CA64)

• Observations

Situation sur le terrain

Des chenilles à un stade avancé (entre 10 et 40 mm) ont été vues à JUXUE, de manière très localisée (5 chenilles sur un demi-m²). Le reste de la parcelle semblant indemne, la densité de larves a été estimée à 2/m² (faible).

Des chenilles, de même stade et à la même densité, ont été observées à BUROS, sur des maïs.



Larve de cirphis
(JUXUE) (CA64)



Papillon cirphis
(BIDARRAY) (CA64)

Des papillons ont été capturés à ROQUIAGUE (4), BIDARRAY (7) et CAMBO-LES-BAINS (1).

Des traces de morsures récentes ont été relevées à ITXASSOU et à JUXUE ; avec d'autres, plus anciennes, à ARBONNE, ARETTE, BIDARRAY, CAMBO-LES-BAINS, GARINDEIN, IHDY, LOUHOSSOA et MACAYE.

• Informations

Pour repérer les cirphis au plus tôt, profitez de la rosée matinale (plutôt absente en ce moment), des restes de pluie ou d'orages pour marcher dans les prés : les chenilles, surtout les toutes petites, se collent aux chaussures. Les vols d'étourneaux peuvent aussi être un indicateur d'une éventuelle présence de chenilles plus âgées.

Les zones de prairies composées de multiples espèces sont habituellement moins touchées, contrairement à celles majoritairement pourvues de dactyle.

Le piétinement, le fauchage et l'application de Bt, en cas de présence avérée de chenilles encore jeunes (moins de 15 mm), permettent de limiter leur présence.

• Critères de reconnaissance

D'une envergure de 3 cm environ, le papillon est identifiable par sa tache blanche sur ses ailes brun-acajou.

La chenille possède quant à elle des couleurs variables, selon son stade de développement et son régime alimentaire. Elle est toutefois reconnaissable grâce à ses trois lignes longitudinales dorsales blanchâtres et sa bande longitudinale latérale jaune. Elle a un aspect lisse et sans poil, et elle s'enroule lors d'un stress (lorsqu'on la touche par exemple).

• Se tenir informé

- site internet de la Chambre d'agriculture (<https://pa.chambres-agriculture.fr/sinformer/produire-et-innover/herbe-et-fourrages/cirphis>)
- presse hebdomadaire agricole (Le Sillon : <https://www.lesillon.info/>)
- affichage dans les coopératives agricoles
- Facebook (groupe Prairies.64).



Cirphis (*Mythimna unipuncta*) aux stades adultes et larvaires. (CA64)

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Aquitaine sont les suivantes : Act'Agro, AREAL, ARVALIS Institut du Végétal, ASTRIA64, CDA 24, CDA 33, CDA 40, CDA 47, CDA 64, CETA de Guyenne, Terres Inovia, Terres conseils, Ets Sansan, Euralis, FREDON 64, FREDON Nouvelle-Aquitaine, GRCETA SFA, Groupe Maisadour, La Périgourdine, Lur Berri, SCAR, Sodepac, Groupe Terres du Sud, Viti Vista

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).